



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 81 (1981), p. 207-214

Anne Minault-Gout, Patrick Deleuze

Rapport préliminaire sur la troisième campagne de fouilles du mastaba II à Balat (oasis de Dakhleh) [Appendice - Note sur une particularité de construction] [avec 3 dépliant et 7 planches]

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LA TROISIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES DU MASTABA II À BALAT (OASIS DE DAKHLEH)

Anne MINAULT-GOUT⁽¹⁾

La campagne s'est déroulée du 8.11.1980 au 20.12.1980. L'équipe se composait de Mlle S. Cauville (pensionnaire), MM. P. Deleuze (relevés architecturaux), D. Devauchelle (pensionnaire), et J.-F. Gout (photographie). Le Service des Antiquités était représenté par M. Sabri Ali Shoukri, inspecteur.

Le dégagement des infrastructures commencé lors de la campagne précédente a été poursuivi⁽²⁾. Il fut ainsi possible de dégager complètement l'antichambre, de mettre au jour la grande chambre sud, et d'acquiescer une certitude quant à l'existence de deux chambres au nord. D'autre part, l'exploration du secteur situé sous l'avant-cour au sud de la descenderie a été terminée, révélant une tombe individuelle intacte, la « tombe C ».

A. L'ANTICHAMBRE (fig. 1, 2 et 3).

1. *Structure.* Cette pièce se trouve être le fond du grand puits de construction, recouverte et cachée par l'énorme voûte de briques qui le fermait⁽³⁾. La pièce est rectangulaire, orientée est-ouest; ses dimensions au sol sont de 5,10 m sur 2,10 m et sa hauteur sous voûte de 3,40 m. Le sol se trouve au niveau - 7 m en moyenne; en fait il montre une légère pente de 10 cm allant de l'est vers l'ouest; il n'est pas dallé mais simplement constitué par l'argile du terrain naturel, comme c'était le cas dans le corridor ou dans la descenderie. Un réseau de fissures traverse ce sol, venant de l'entrée de la chambre Nord 1; elles passent dans toute la pièce et se dirigent vers la chambre sud. Ces fissures sont peut-être, pour une part, la cause de l'affaissement de la partie nord du mur à redans, en surface⁽⁴⁾. Elles sont sans doute dues à un séisme, sûrement postérieur à l'installation du mobilier funéraire car, par exemple, un fragment d'un petit vase en stéatite fut retrouvé à l'intérieur de l'une d'entre elles.

⁽¹⁾ Je tiens à exprimer à M. le Professeur J. Vercoutter, Directeur de l'IFAO, ma gratitude. Il m'a permis, une nouvelle fois, de mener la fouille et de rédiger le présent rapport.

⁽²⁾ Cf. le rapport préliminaire sur la deuxième campagne in *BIFAO* 80 (1980) pp. 278-286.

⁽³⁾ *Ibid.* pp. 282-284.

⁽⁴⁾ *Ibid.* p. 283.

L'antichambre se révèle être vraiment le carrefour, la pièce centrale des infrastructures : base du puits de construction, c'est à partir de là que furent aménagées les autres pièces qui, elles, sont creusées en galeries. On en dénombre cinq : dans la paroi est débouche le corridor; dans la paroi nord s'ouvrent deux entrées voûtées donnant sur deux chambres situées au nord que nous nommons N 1 (celle de l'est) et N 2 (celle de l'ouest); dans la paroi ouest se dessine une autre entrée voûtée, basse; enfin, dans le centre de la paroi sud s'ouvre l'accès à la chambre sud.

2. *Matériel.* Le sol était recouvert d'une grande quantité d'offrandes, de la céramique en majorité, brisée, écrasée par les éboulis de la voûte, mais aussi des vases en pierre (cf. Pl. XLVI). Le mobilier a été retrouvé disposé principalement le long de la paroi nord, y compris devant et dans les entrées des chambres N 1 et N 2; il était moins abondant le long de la paroi sud, laissant libre cette fois l'entrée de la chambre sud. Le centre était vide, occupé seulement par quelques vases coniques et des bouchons ainsi que par un morceau de dalle de grès (provenant d'une des dalles de fermeture de la porte du corridor et amené en cet endroit lors du pillage). La partie située devant l'entrée voûtée de la paroi ouest avait aussi été laissée libre. Nous y avons cependant dégagé des objets qui ne s'y trouvaient évidemment pas en place : par exemple, une seule des parties composant un chevet en granit : l'appui-nuque (inv. n° 1886), le reste n'ayant pas été retrouvé.

Parmi le matériel céramique, les jarres étaient fort nombreuses. De forme généralement ovoïde, certaines très grandes (l'une d'elles mesure 60 cm de haut), elles avaient toutes un contenu dont les prélèvements permettront, par l'analyse, d'en connaître la nature. Certaines portaient sur la panse une marque incisée.

Neuf vases de pierre viennent de cette pièce, dispersés dans la céramique. Tous sont de petite taille, en albâtre, calcaire ou stéatite, certains étant même des modèles miniatures de coupes (inv. n°s 1803 et 1804). Beaucoup plus grande était une coupe en diorite ⁽¹⁾ à fond plat, épaule évasée et lèvre rentrante (12 cm de haut et 25 cm de diamètre) (cf. Pl. XLVII, C). Cette coupe (inv. n° 1878), d'un type ancien, avait subi une restauration antique : un petit morceau de pierre noire (cf. Pl. XLVII, B), taillé dans la forme adéquate, avait été collé dans un éclat de la lèvre; elle contenait, empilés les uns dans les autres, une série de 17 coquillages bivalves du type *Unio* (8 parties droites et 9 parties gauches), certains ayant été lissés et polis. Signalons enfin, parmi le groupe d'objets curieusement disposés devant l'entrée ouest, une palette de scribe en ivoire (inv. n° 1888;

⁽¹⁾ J. Garstang, *Mahâsna and Bêt Khallâf*, London 1902, pl. XII, donne une série de types de ces coupes de pierre datant de la III^e dynastie.

20,2 × 2,9 cm) qui, contrairement aux palettes votives en albâtre habituellement livrées à cette époque dans ce contexte⁽¹⁾, est une vraie palette ayant manifestement servi (cf. Pl. XLVII, A).

B. LA CHAMBRE SUD (fig. 1, 2 et 3 coupe C-C).

Pour des raisons tenant à la qualité du *gebel*, à sa friabilité, il fallut cette fois encore se résoudre à dégager la chambre par la surface, à descendre en déposant l'argile et ménageant sur les côtés est et ouest des gradins de sécurité⁽²⁾. Il fut possible, avant ce travail, de voir la galerie de la chambre dans l'état où elle nous était parvenue : une grande fissure venant de la surface aboutissait dans le plafond et dans la paroi ouest. Une partie de la voûte de couverture était encore conservée à 2 m de l'antichambre, mais dans cet écart de 2 m tout avait été détruit par le trou de pillage. La presque totalité de la voûte, au-delà de la partie conservée, était effondrée, le *gebel* était tombé par plaques, et de larges pans menaçaient encore de tomber. Nous ne pouvions pas prendre le risque de travailler à l'intérieur de la galerie dans de telles conditions.

1. *Structure.* La chambre sud est une pièce rectangulaire qui a son entrée au centre de la paroi sud de l'antichambre. Elle est orientée nord-sud et mesure 7,80 m de long sur 1,90 m de large environ, la hauteur sous l'intrados de la voûte était de 2 m en moyenne. Elle fut creusée en galerie dans le *gebel* à partir de l'antichambre, puis construite en briques et recouverte d'une voûte à lits inclinés. Des traces d'enduit de couleur blanche étaient encore visibles sur la *mouna* épaisse recouvrant les briques. La voûte s'appuie sur la paroi sud, paroi plaquée d'un mur de briques, et ses départs est et ouest sont à environ 60 cm de hauteur. L'espace compris entre le *gebel* et la voûte était comblé par un bourrage de briques et *mouna*, afin de neutraliser un vide qui aurait pu être créateur d'effondrements (cf. Pl. XLVIII, A). Ce détail avait été remarqué dans la construction du corridor⁽³⁾.

La partie nord de la chambre avait été détruite par le trou de pillage qui avait traversé toute la voûte recouvrant l'antichambre⁽⁴⁾. Cependant, la voûte de couverture était conservée sur 70 cm de long à une distance de 2 m du mur sud de l'antichambre, constituant un témoin de toute la structure du plafond. L'extrémité sud de la chambre

⁽¹⁾ Par exemple dans le mastaba V de la nécropole de Balat. Cf. M. Valloggia, *BIFAO* 80 (1980), p. 118 Inv. n° 893 et p. 119 Inv. n° 898.

⁽²⁾ Voir sur ce problème le rapport précédent in *BIFAO* 80 (1980), p. 281.

⁽³⁾ *Ibid.*

⁽⁴⁾ *Ibid.* p. 283.

était également conservée, permettant de voir sur 40 cm le départ de la voûte (cf. Pl. XLVIII, B). Ainsi, entre ces deux témoins, on peut reconstituer le profil de l'ensemble (cf. fig. 3, Coupe C-C). Le plan de la chambre dessine un léger coude vers l'est, et s'élargit par endroits, adaptations aux divers accidents du *gebel*.

Ici aussi le sol est constitué par le terrain naturel. Il se trouve à 7,50 m de profondeur, et est traversé sur toute sa longueur par une grande fissure venant du nord. Fissure postérieure à l'enterrement, nous en avons de nouvelles preuves. Elle avait, en effet, traversé l'épaisseur des éboulis et du sable recouvrant le niveau des squelettes et du mobilier funéraire, elle avait aussi séparé du corps les mains d'un squelette (SQ 3) de toute sa largeur.

2. *Inhumations.* La chambre sud fut visitée et pillée, incendiée puis réutilisée. Cinq squelettes, plus un sixième dans une vasque, furent mis au jour dans cette pièce (cf. Pl. XLIX); les squelettes appartiennent manifestement à deux époques différentes, bien que probablement pas très éloignées l'une de l'autre. Celui situé le plus au sud (SQ 1) et celui contenu dans la vasque (SQ 6), qui étaient carbonisés et gardaient des fragments de bandelettes de tissu sur les os, sont les plus anciens. Les quatre autres, couchés dans des sarcophages et ne montrant aucune trace de carbonisation, sont venus ensuite. Ils illustrent l'épisode où la chambre a été réutilisée comme sépulture.

Le squelette SQ 1 n'a pas été retrouvé en l'état dans lequel il avait été enterré. Brisé au niveau de toutes les articulations, ramassé sur lui-même, le cou cassé, il ne formait plus qu'un petit paquet de 80 cm de longueur. « Allongé » dans le sens est-ouest (en travers de la chambre), la tête du côté ouest, il était carbonisé. Des bandelettes de tissu brûlé étaient encore collées sur certains os. En partie sur le squelette, et touchant la paroi est, se trouvait une masse (50 × 40 cm et 6 cm d'épaisseur) complètement carbonisée, noire et grasse; il est probable que ce soit un tissu ramassé ou rejeté en cet endroit par le pillage et qui s'y soit consumé, l'analyse le dira. Des morceaux de larges planches de bois, également carbonisées, étaient proches de ce squelette. Compte tenu des éléments dont nous disposons pour le moment, on peut formuler l'hypothèse que ce squelette serait celui de l'enterrement initial.

Les autres squelettes (sauf celui de la vasque SQ 6) se présentaient différemment. Ils étaient couchés sur le ventre, allongés têtes au nord dans des sarcophages dont il reste des traces de stuc blanc bien nettes. Ils sont en dehors (ou par-dessus, à l'extrémité sud) du secteur qui a subi le feu et qui est très nettement limité à la partie sud de la chambre. Ces squelettes viennent au moment où on réutilise la chambre comme sépulture après qu'elle a été pillée, bouleversée et brûlée. Par endroits leurs sarcophages passent par-dessus des offrandes préexistantes.

3. *Matériel.* Malgré le pillage, le sol était encore couvert de matériel funéraire (cf. Pl. XLIX). Il se compose principalement de céramique et de vases de pierre, les autres éléments de valeur ayant été l'objet du pillage. En effet, pas une amulette ne fut trouvée, tandis que quelques perles (dont certaines en or) étaient dispersées sur le sol couvert de cendres.

La partie sud entourant le squelette SQ 1 a été calcinée. Elle présentait une concentration d'objets dont la haute qualité suggère que nous sommes en présence de matériel associé à l'inhumation originale. On y trouve huit vases de pierre (dont deux inscrits) et deux chevets également en pierre. Dans le secteur central, les sarcophages des inhumations secondaires ont écrasé des offrandes du niveau antérieur, tandis que cinq jarres alignées sont appuyées contre le sarcophage du squelette SQ 4. Entre les sarcophages de SQ 3 et SQ 4, et à la tête du sarcophage de SQ 3, des objets appartenant à l'inhumation initiale sont conservés. Dans le secteur nord, le sarcophage du cinquième squelette est posé lui aussi sur des fragments de matériel plus ancien, l'entrée étant occupée par de la céramique, principalement des jarres.

La céramique livrée par la chambre sud est de types connus dans la nécropole de Balat. Mais un nouveau type mérite d'être signalé, retrouvé à deux exemplaires intacts (inv. n^{os} 1947 et 1948). C'est un vase à fond pointu et col largement évasé (cf. Pl. L, A), à surface lissée et recouverte d'un engobe brun rouge brillant ⁽¹⁾. Signalons aussi le grand nombre de coupes et plats, beaucoup contenant des offrandes alimentaires : soit épaules ou cuisses de bovidés, soit petits volatiles, dont nous avons retrouvé les ossements (cf. Pl. LII, C). Citons enfin de grandes aiguères à bec verseur contenues dans des bassins caliciformes (par exemple inv. n^{os} 1975 et 1976) (cf. Pl. L, B).

Une trouvaille marquante est celle de trois vases en albâtre, de forme tronconique, à cols et fonds plats débordants, portant dans un tableau rectangulaire mention du premier jubilé de Pepi I (inv. n^{os} 1930 et 1969) ainsi que de celui de Pepi II (inv. n^o 1991) ⁽²⁾. Les figures 4, 5 et 6 donnent des fac-similés de ces inscriptions réduites de moitié (voir aussi Pl. L, C).

⁽¹⁾ Cette forme est une imitation de vase en pierre, mais des modèles semblables en terre cuite sont attestés ailleurs. Cf. par exemple G. Brunton, *Qau and Badari I*, London 1927, pl. XLIV n^o 7333 (daté de la VI^e dynastie).

⁽²⁾ Deux vases jubilaires ont été livrés par la fouille du mastaba V de Balat, cf. M. Valloggia,

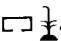
o.c. p. 121 Inv. n^o 1018 et note 1, p. 125; Inv. n^o 1130 et note 2, ainsi que les figures 2 et 3. Signalons qu'un vase portant un texte similaire à l'exemplaire de Pepi I inv. n^o 1930, a été découvert dans la pyramide de Pepi II. Mais il portait, en plus, sous le cadre, cette autre inscription :  cf. G. Jéquier in *ASAE* 34 (1934) p. 98 et fig. 3 et 4.



Fig. 4. — inv. n° 1930.



Fig. 5. — inv. n° 1969.

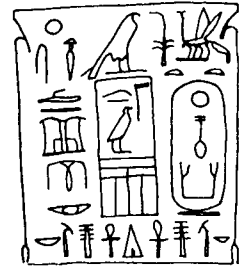


Fig. 6. — inv. n° 1991.

Ces vases posent le problème de la date de l'inhumation initiale. Problème compliqué par le fait que, à cause du pillage, et dans l'état actuel de la fouille, aucun des objets parvenus jusqu'à nous ne donne les nom, titres ou dates du propriétaire de la tombe. Il convient de signaler, à propos de ces vases, que tous trois présentent des ébréchures anciennes au col ou à la base, et que celui de Pepi II a subi une restauration antique au col, faite avec un albâtre de qualité inférieure.

C. LA TOMBE C (fig. 1).

Cette saison de fouilles nous a permis d'achever l'exploration de l'avant-cour au sud de la descenderie ⁽¹⁾. Une fosse de petites dimensions (la « fosse 3 »), a livré quatre inhumations. Sous le secteur recouvert par la tombe T, tardive, un témoin du dallage de briques initial de l'avant-cour était conservé. Enfin, sous les tombes A et B dégagées lors de la saison précédente, fut mise au jour une troisième tombe, la tombe C, bien conservée.

1. *Structure.* La plate-forme taillée dans le *gebel* et sur laquelle s'appuyaient les murs sud, ouest et nord des tombes A et B, n'avait que la largeur requise pour les murs seuls, tandis qu'il était clair que tout le centre de la construction reposait sur un bourrage. En effet, le dégagement révéla un puits sous ces tombes, qui était en fait la fosse initiale en forme de descenderie, aboutissant à une première tombe creusée en galerie dans le *gebel*. Au niveau — 3 m, le haut d'un arc de briques apparaissait dans la paroi ouest.

Cette tombe est une chambre rectangulaire orientée est-ouest, mesurant 3,80 m de long sur 1,40 m de large, avec une hauteur sous voûte, au centre, de 1,60 m. L'entrée de la

⁽¹⁾ Voir *BIFAO* 80 (1980) pp. 284-285 et fig. 3.

chambre, côté est, obturée par un blocage de briques, est faite d'un arc de deux rouleaux de briques concentriques mesurant 70 cm de long. La chambre elle-même est recouverte d'une voûte à lits inclinés appuyée à l'ouest; les murs d'appui, au nord et au sud, ont environ 60 cm de haut. L'excellent état de conservation de l'ensemble était tel que les murs étaient encore en grande partie recouverts d'un enduit de couleur blanchâtre, le même que celui remarqué dans l'antichambre et dans la chambre sud.

2. *Matériel.* Un seul squelette accompagné de son mobilier occupait cette tombe. Il se trouvait dans la moitié ouest de la chambre; couché sur le côté droit, il a basculé à un certain moment sur le ventre, le bras droit restant coincé sous le corps. Sa tête était à l'ouest, regardant vers le sud. On peut affirmer qu'il n'était pas dans un sarcophage. Par contre, certains indices permettent de penser qu'il était installé sur un support (planche?) stuqué de blanc, disposé le long de la paroi sud et mesurant environ 1,80 m sur 60 cm.

On peut, schématiquement, distinguer ces groupes d'offrandes (cf. Pl. LI, A et B) :

- un premier commençant à 1 m de l'entrée et se poursuivant entre la paroi nord et le squelette (jusqu'à hauteur du bassin), comportant de la céramique. Citons des « moules à pains » coniques, des jarres, des plats contenant des ossements de bovidés.
- un second situé plus au fond, à hauteur de la tête du squelette, comportant des objets plus raffinés. Il s'agit, par exemple, de vases de pierre, d'œufs d'autruches, d'un miroir. Parmi les vases de pierre, de formes anciennes, certains avaient subi des réparations antiques.
- constituant en quelque sorte un troisième groupement, le squelette portait des ornements, perles et amulettes, au niveau du cou, des poignets, des jambes. Généralement en cornaline, ils sont de types connus à la fin de la VI^e dynastie ou à la Première Période Intermédiaire.

Pour terminer, signalons huit bouchons de jarres qui étaient dispersés sur le sol ou sous les moules à pains. Ils sont faits d'un tesson taillé maintenu en place sur l'ouverture du vase par de l'argile. Sur l'argile encore fraîche, on a incisé, à chaque fois, le nom de l'huile *mrht* (cf. Pl. LII, A).

D. CONCLUSIONS.

Encore une fois, la comparaison avec le mastaba V de la même nécropole est intéressante. Les deux mastabas présentent des similitudes, nous l'avions déjà signalé à propos

des superstructures ⁽¹⁾. En ce qui concerne les infrastructures, ces similitudes existent aussi dans la mesure où il y a chaque fois trois chambres de chaque côté d'une pièce ou couloir les desservant : une chambre au sud et deux au nord. Dans le M.V la chambre sud est *le caveau*, et il semble bien que ce soit le cas aussi pour le M. II à moins que ce ne soit qu'*un caveau*. En effet, si l'on compare les deux plans montrant la disposition des infrastructures sous les superstructures ⁽²⁾ pour les deux tombes, on remarque tout de suite une différence importante, et il ne s'agit pas seulement du fait que l'un est beaucoup plus grand (M.II) que l'autre. Mais, alors que les appartements souterrains du M.V sont parfaitement situés *sous* les chapelles du massif ouest, ceux du M.II dégagés jusqu'à présent sont tout à fait *en dehors* et n'arrivent pas plus loin, à l'ouest, que sous le mur à redans. Ou bien il s'agit seulement d'une différence que nous ne faisons que constater, ou bien la suite de la fouille fera apparaître l'extension des infrastructures sous les chapelles à l'ouest. Rappelons qu'une entrée voûtée se dessine dans la paroi ouest de l'antichambre.

APPENDICE

NOTE SUR UNE PARTICULARITÉ DE CONSTRUCTION

par Patrick DELEUZE

Lors de la dépose des quelques rangs qui restaient de la voûte à lits inclinés couvrant la chambre sud, nous avons pu constater qu'elle était construite avec des briques légèrement arquées dans le sens de la longueur ⁽³⁾.

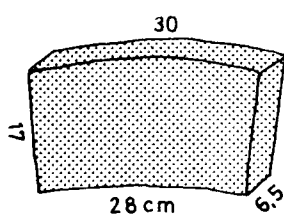


Fig 7.

Ces briques ont en moyenne 6,5 cm d'épaisseur, 17 cm de hauteur et 28 à 30 cm de longueur (voir fig. 7 ci-contre et Pl. LII, B). Elles n'ont aucune empreinte de fabrique.

Il ne fait aucun doute que ces briques ont été incurvées à la fabrication dans un moule adéquat. En effet, nous en avons trouvé posées *à plat*, comme bourrage, dans l'espace compris entre le *gebel* et la voûte, bouchant et consolidant une fissure qui arrivait dans la chambre.

⁽¹⁾ Voir *BIFAO* 80 (1980) p. 275.

⁽²⁾ Comparer la figure 1 du présent rapport à la figure 1 du rapport de M. Valloggia (in *BIFAO* 80, en face de la page 100).

⁽³⁾ Des briques présentant la même caractéristique avaient été remarquées, par exemple, dans les voûtes du Ramesseum. Cf. E. Baraize in *ASAE* 8 (1907) p. 198 et fig. 4.

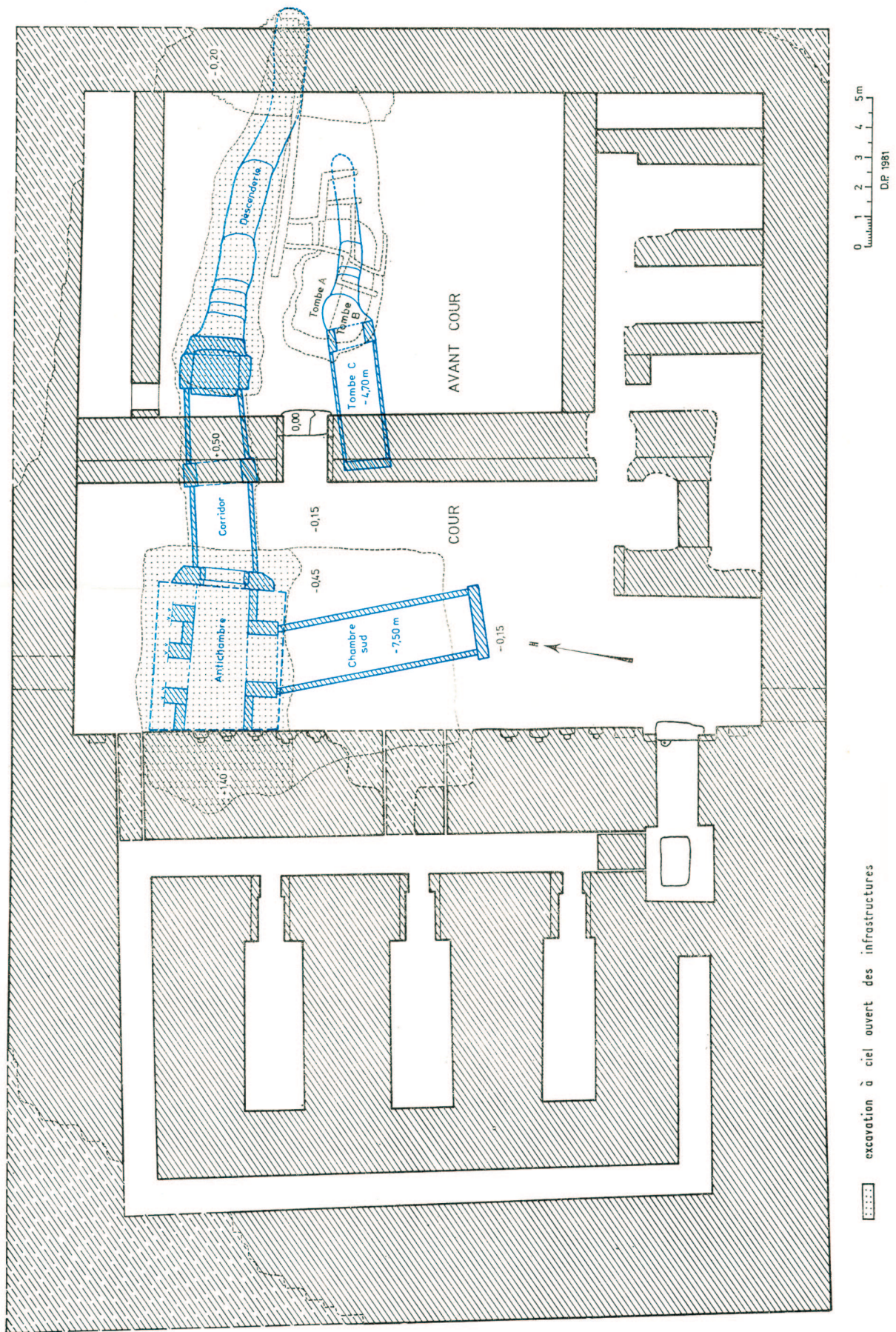


Fig. 1. — Plan de situation des infrastructures.

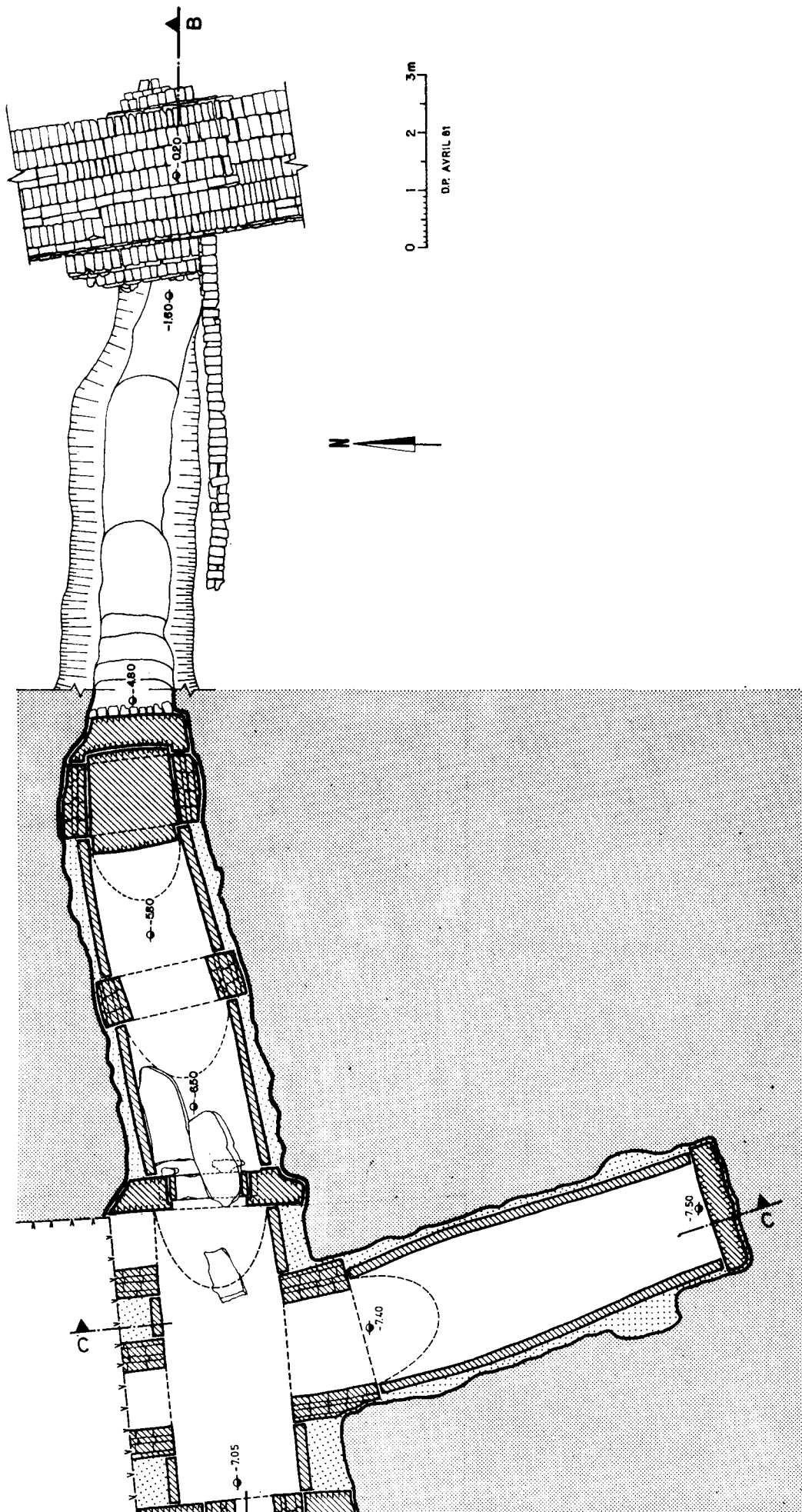


Fig. 2. — Plan des infrastructures.

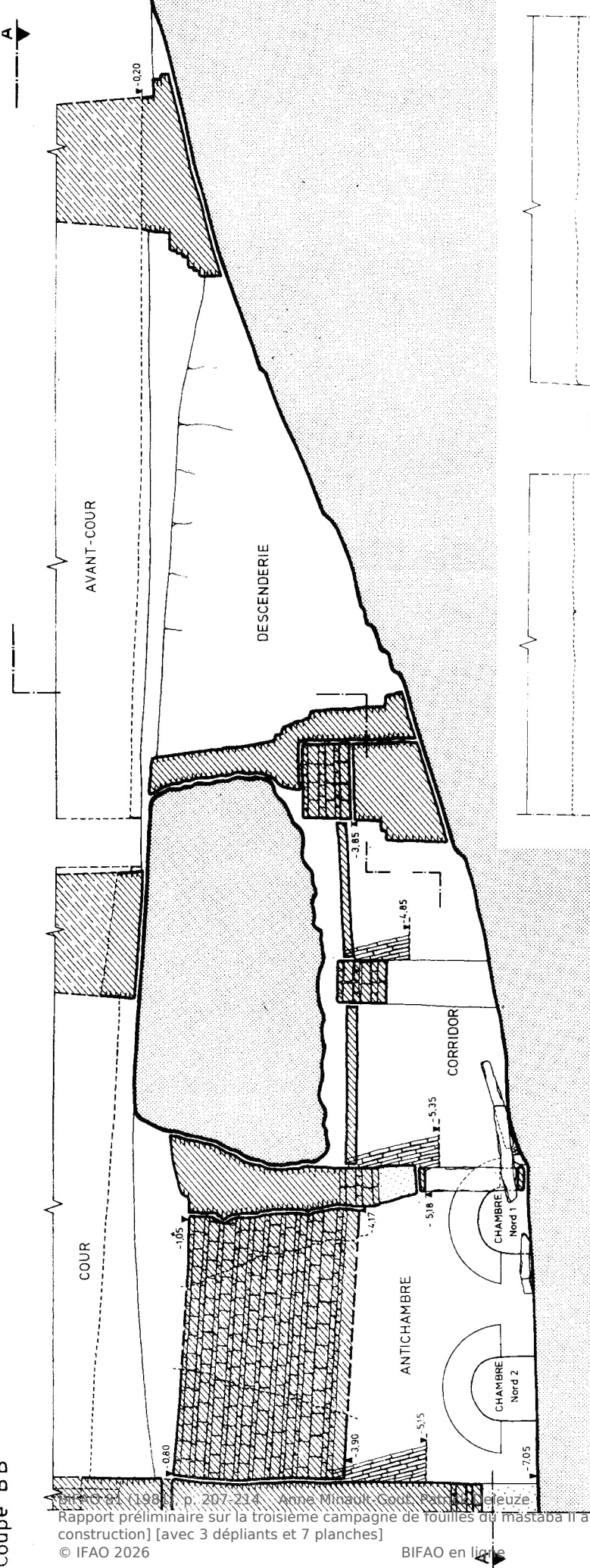
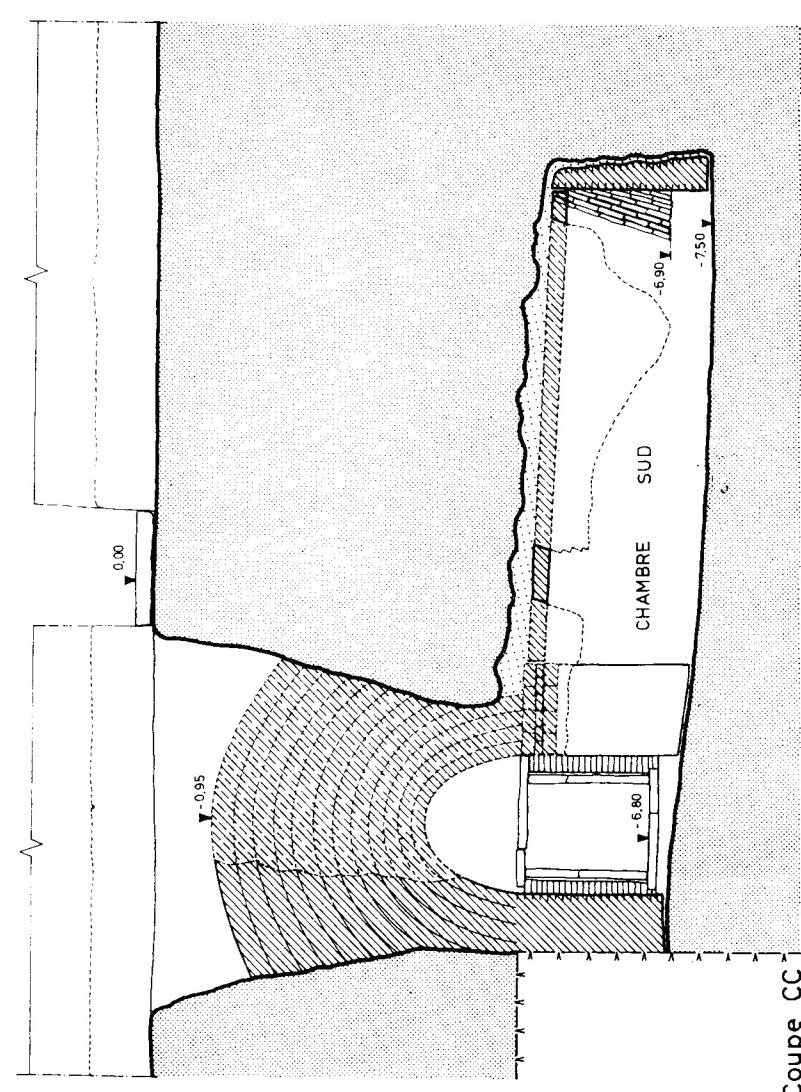
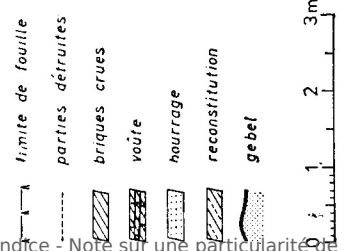
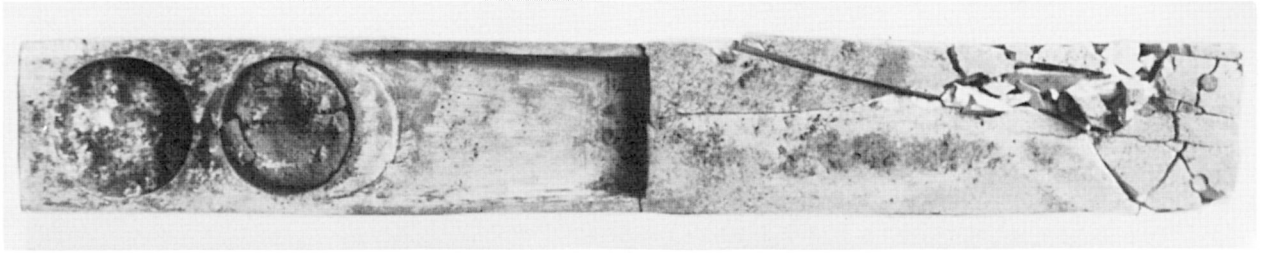


Fig. 3. — Coupes des infrastructures.





Offrandes dans l'antichambre. Vue en direction de l'Ouest.



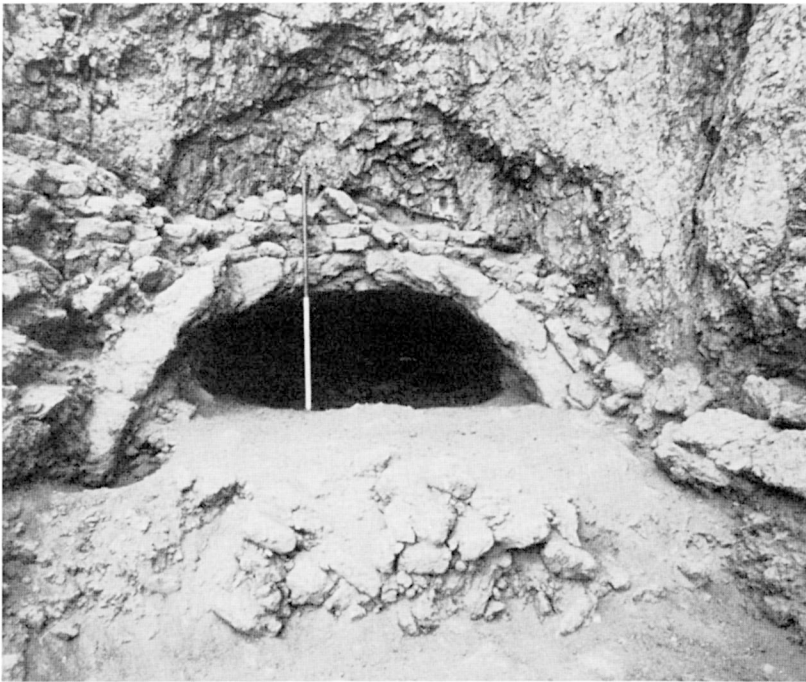
A. — Palette de scribe, inv. n° 1888.



B. — Restauration de la coupe inv. n° 1878.



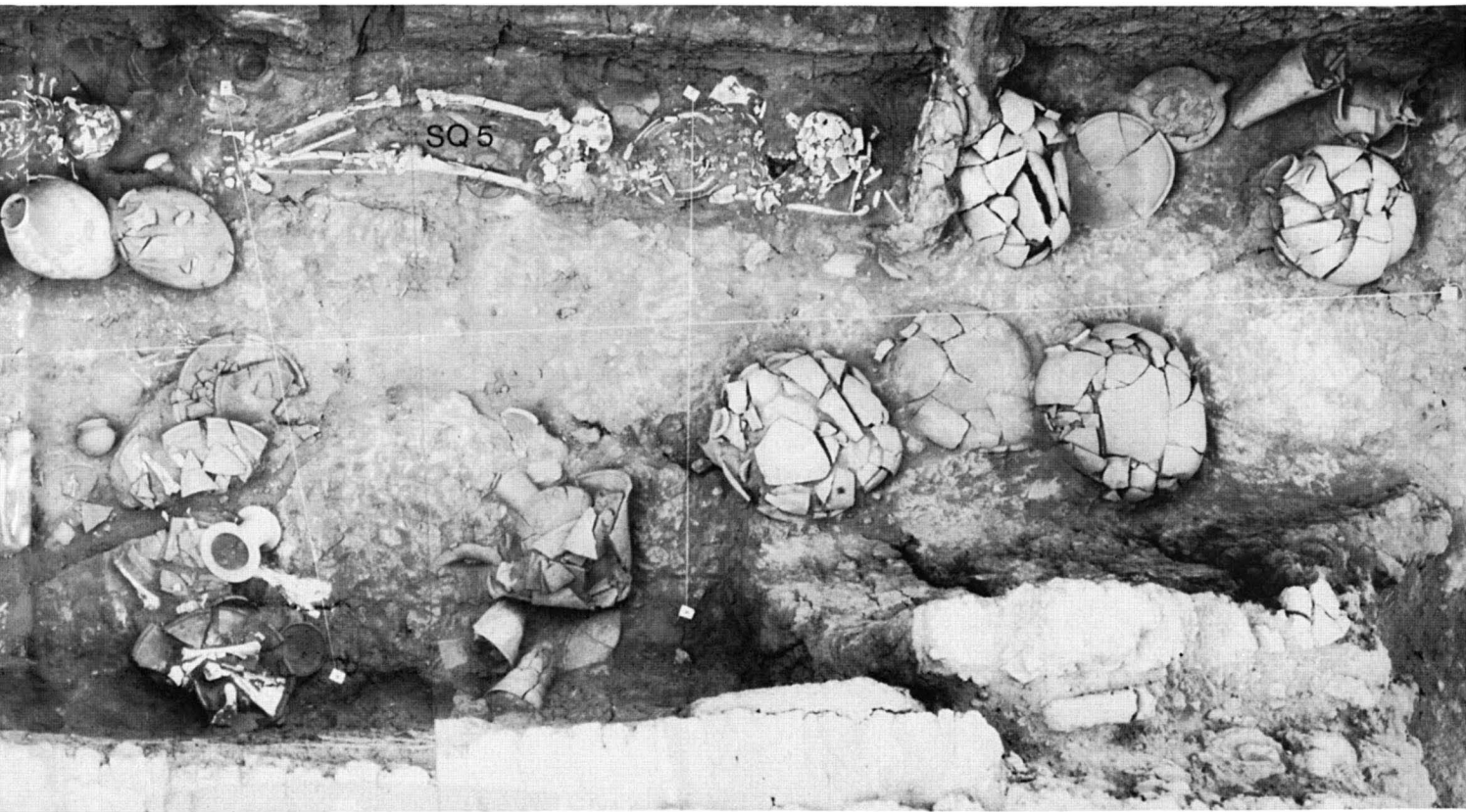
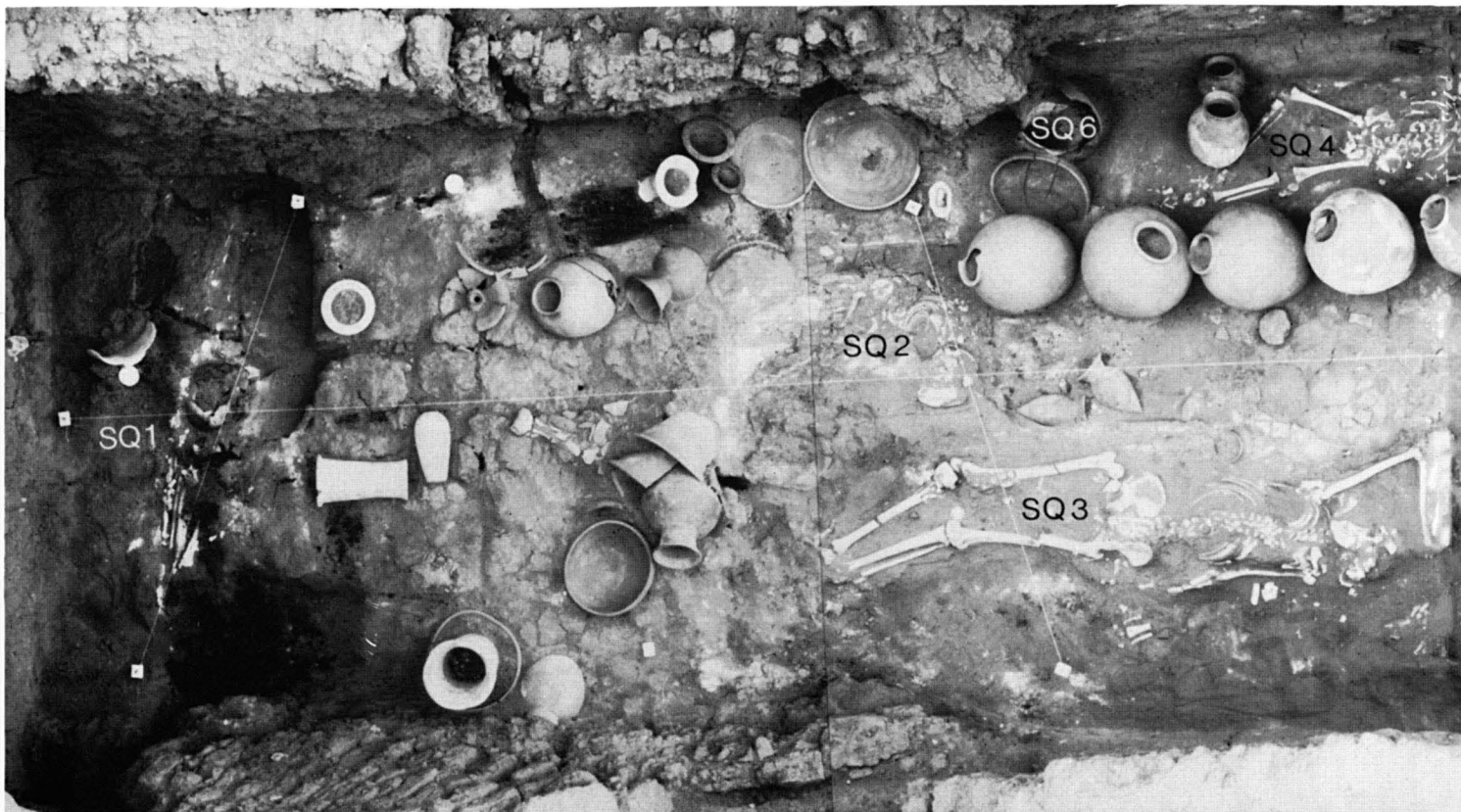
C. — Coupe inv. n° 1878.



A. — Bourrage de briques entre la voûte de la chambre Sud et le *gebel*.



B. — Vue en direction du Sud des deux morceaux de voûte conservés au-dessus de la chambre Sud.



Squelettes et matériel sur le sol de la chambre Sud.



A. — Vase inv. n° 1947.



B. — Aiguière dans son bassin inv. n°s 1976 et 1975.



Inv. n° 1991

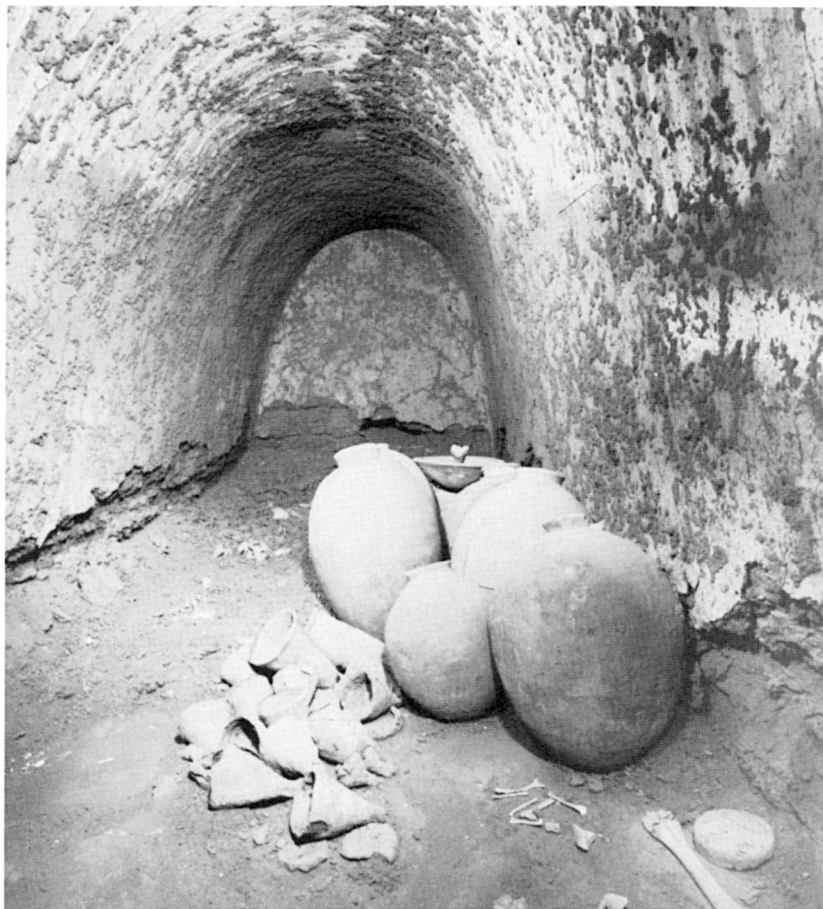


Inv. n° 1930

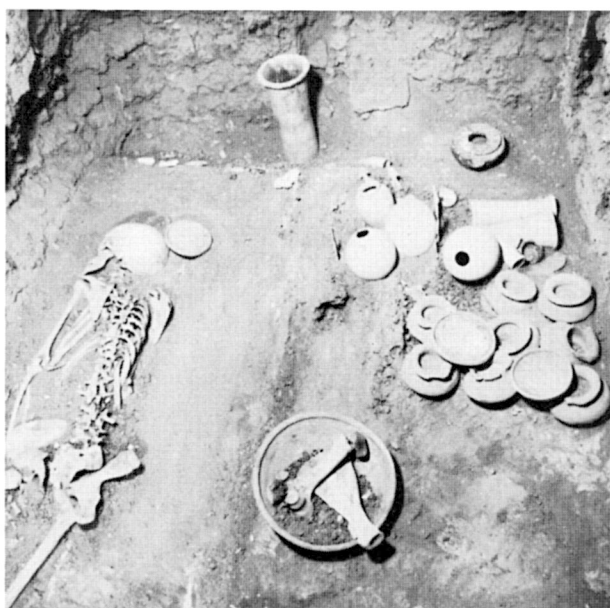


Inv. n° 1969

C. — Les trois vases jubilaires en albâtre.



A. — Intérieur de la tombe C.
Groupe des céramiques
avant dégagement, vue
vers l'Ouest.



B. — Tombe C, squelette et offrandes.
Vue vers l'Ouest.



A. — Bouchon portant une inscription incisée inv. n° 1839.



B. — Exemple d'une brique incurvée.

